



Signataire : Boris Calame

Date de dépôt : 14 décembre 2022

Question écrite

Réalité économique du commerce de détail : quels sont les critères d'évaluation et la composition du panel de référence genevois qui sont pris en considération ?

L'OCSTAT (office cantonal de la statistique) publie régulièrement des statistiques et des analyses qui tendent à illustrer, au travers d'enquêtes conjoncturelles, la situation économique de nombre de domaines d'activités économiques.

Pour le commerce de détail, il est stipulé sur le site de l'OCSTAT qu'en :

- **Décembre 2021 : *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste clairement bonne dans l'alimentaire et satisfaisante dans le non-alimentaire*¹.**
- **Janvier 2022 : *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois demeure bonne dans le secteur alimentaire. Jugée***

¹ Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes et la situation bénéficiaire ont nettement progressé au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en novembre dernier est en forte hausse par rapport à celle de novembre 2020. Pour les trois prochains mois, les commerçants prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires, tant dans l'alimentaire que dans le non-alimentaire. A six mois, si une amélioration de la marche des affaires est pressentie dans l'alimentaire, aucun changement n'est attendu dans le non-alimentaire.

satisfaisante au mois précédent, elle s'améliore et devient également bonne dans le non-alimentaire².

- **Février 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste franchement bonne dans l'alimentaire et satisfaisante dans le non-alimentaire³.*
- **Mars 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste clairement favorable dans l'alimentaire. En revanche, dans le non-alimentaire, elle se détériore et devient maussade⁴.*
- **Avril 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois demeure franchement bonne dans le secteur alimentaire. Dans le non-alimentaire, jugée maussade au mois précédent, elle s'améliore quelque peu et devient satisfaisante⁵.*

² Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes et la situation bénéficiaire ont progressé au cours des trois derniers mois. La fréquentation des magasins observée en décembre dernier est en hausse par rapport à celle de décembre 2020. Pour les trois prochains mois, une baisse du chiffre d'affaires est anticipée dans l'ensemble de la branche. A six mois, une amélioration de la marche des affaires est en revanche attendue dans l'alimentaire, alors qu'une faible dégradation est prévue dans le non-alimentaire.

³ Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes et la situation bénéficiaire ont progressé au cours des trois derniers mois. En revanche, la fréquentation des magasins observée en janvier est stable par rapport à celle de janvier 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont favorables dans l'ensemble de la branche. Le chiffre d'affaires devrait croître et une amélioration de la marche des affaires est escomptée.

⁴ Pour l'ensemble de la branche, au cours des trois derniers mois, la situation bénéficiaire s'est consolidée, tandis que le volume des ventes s'est stabilisé. De son côté, la fréquentation des magasins observée en février est en hausse par rapport à celle de février 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont bonnes dans l'ensemble de la branche. Le chiffre d'affaires devrait augmenter et une amélioration de la marche des affaires est attendue.

⁵ Pour l'ensemble de la branche, au cours des trois derniers mois, le volume des ventes est resté inchangé, alors que la situation bénéficiaire s'est contractée. De son côté, la fréquentation des magasins observée en mars est en baisse par rapport à celle de mars 2021. Pour les trois prochains mois, les détaillants tablent sur une croissance de leur chiffre d'affaires, tant dans le domaine de l'alimentaire que dans celui du non-alimentaire. De même, à six mois, la marche des affaires devrait s'améliorer, de façon encore plus marquée dans l'alimentaire.

- **Mai 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste largement favorable dans l'alimentaire. Dans le non-alimentaire, elle demeure satisfaisante*⁶.
- **Juin 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste clairement favorable dans l'alimentaire. Dans le non-alimentaire, elle est considérée comme juste satisfaisante*⁷.
- **Juillet 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste franchement bonne dans le secteur alimentaire et satisfaisante dans le non-alimentaire*⁸.
- **Août 2022 :** *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois demeure franchement bonne dans l'alimentaire et satisfaisante dans le non-alimentaire*⁹.

⁶ Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes et la situation bénéficiaire se sont stabilisés au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en avril est en baisse par rapport à celle d'avril 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont bonnes dans l'ensemble de la branche. Les détaillants anticipent une croissance de leur chiffre d'affaires à court terme et une amélioration de la marche de leurs affaires à plus long terme.

⁷ Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes s'est stabilisé et la situation bénéficiaire s'est quelque peu améliorée au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en mai est en hausse par rapport à celle de mai 2021. Pour les trois prochains mois, si les détaillants tablent sur une augmentation du chiffre d'affaires dans le domaine de l'alimentaire, une stabilisation est attendue dans le non-alimentaire. A un horizon de six mois, l'ensemble des commerçants escomptent une amélioration de la marche de leurs affaires.

⁸ Pour l'ensemble de la branche, au cours des trois derniers mois, le volume des ventes demeure inchangé, tandis que la situation bénéficiaire se contracte quelque peu. De son côté, la fréquentation des magasins observée en juin est en hausse par rapport à celle de juin 2021. Pour les trois prochains mois, les détaillants s'attendent à une croissance de leur chiffre d'affaires dans le domaine alimentaire et à une stabilisation dans le non-alimentaire. A un horizon de six mois, l'ensemble des commerçants anticipent une amélioration de la marche de leurs affaires.

⁹ Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes est resté stable et la situation bénéficiaire s'est renforcée au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en juillet est en forte hausse par rapport à celle de juillet 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont favorables dans l'ensemble de la branche. Les détaillants prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires à court terme et une amélioration de la marche de leurs affaires à plus long terme.

- **Septembre 2022** : *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois demeure clairement bonne dans l'alimentaire. En revanche, dans le non-alimentaire, elle se détériore et devient maussade*¹⁰.
- **Octobre 2022** : *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois reste franchement bonne dans le secteur alimentaire. Dans le non-alimentaire, jugée maussade en septembre, elle devient satisfaisante*¹¹.
- **Novembre 2022** : *La situation des affaires dans le commerce de détail genevois demeure clairement bonne dans l'alimentaire et satisfaisante dans le non-alimentaire*¹².

Sur cette période de douze mois, allant de décembre 2021 à novembre 2022, c'est deux catégories distinctes qui sont « évaluées », soit :

L'alimentaire : où il apparaît une certaine stabilité économique, ceci avec une évaluation allant de « clairement favorable » (2×), « largement favorable » (1×), « [demeure] bonne » (1×), clairement bonne » (3×), « franchement bonne » (5×), soit **qualifiée de « bonne » au 5/6 (10/12)**, avec quelques variations peu explicites.

Le non-alimentaire : où il apparaît une bien plus grande instabilité, ceci avec une évaluation allant de « maussade » (2×), « juste satisfaisante » (1×),

¹⁰ *Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes a diminué et la situation bénéficiaire s'est stabilisée au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en août est en hausse par rapport à celle d'août 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont favorables dans l'ensemble de la branche. Les détaillants prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires à court terme et une amélioration de la marche de leurs affaires à plus long terme.*

¹¹ *Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes et la situation bénéficiaire se sont stabilisés au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en septembre est en hausse par rapport à celle de septembre 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont optimistes dans l'ensemble de la branche. Les détaillants escomptent une croissance de leur chiffre d'affaires à court terme et une amélioration de la marche de leurs affaires à plus long terme.*

¹² *Pour l'ensemble de la branche, le volume des ventes et la situation bénéficiaire sont restés stables au cours des trois derniers mois. De son côté, la fréquentation des magasins observée en octobre est en hausse par rapport à celle d'octobre 2021. Pour les trois à six prochains mois, les perspectives sont favorables dans l'ensemble de la branche. Les détaillants anticipent une augmentation de leur chiffre d'affaires à court terme et une amélioration de la marche de leurs affaires à plus long terme.*

« satisfaisante » (8×) et « [également] bonne » (1×), soit **qualifiée de « satisfaisante » au 2/3 (8/12)**.

Quand l'on considère ces informations et que l'on élargit les discussions avec les milieux patronaux représentatifs (faitières et associations patronales), on doit s'étonner de l'important décalage exprimé entre l'analyse conjoncturelle de l'OCSTAT, tant au niveau des « constats » que des « perspectives », et l'expression des milieux concernés. Il est alors à se demander d'où sont issues les données permettant de former la statistique, comment est réalisée l'évaluation, quels sont les critères qui permettent de l'exprimer et quelle est l'échelle d'appréciation.

Mes questions au Conseil d'Etat, à ses services et à l'OCSTAT, que je remercie par avance pour leurs réponses, sont les suivantes :

1. *Quelle est la méthodologie précise utilisée pour consulter/sonder les « détaillants », quel est le taux de retours et quelle est la « constance » à répondre de la part de ceux-ci ?*
2. *En matière de représentativité et de façon distincte, par qui sont composés les panels qui permettent l'évaluation de la situation du commerce de détail, respectivement pour les secteurs « alimentaire » et « non-alimentaire », ceci notamment en matière de typologie de l'activité (domaines couverts, taille des entreprises,...) ?*
3. *Quels sont les critères qui permettent d'évaluer la situation actuelle et à venir, notamment les projections conjoncturelles (cf. notes de bas de pages) ?*
4. *Quelle est la composition de l'échelle d'évaluation (maussade, satisfaisante, favorable, bonne,...) et le sens des termes utilisés, notamment des « qualificatifs » complémentaires à l'exemple de « clairement [favorable] », « largement [favorable] » ou encore « franchement [bonne] » ?*
5. *Quelles sont les réponses données par l'Etat à la situation économique du commerce de détail et, plus particulièrement, à la très faible appréciation portée au domaine « non alimentaire » du commerce de détail ?*
6. *Le cas échéant, quelles sont les mesures [complémentaires] qui pourraient être envisagées et/ou mises en œuvres par l'Etat pour assurer le maintien, à Genève, d'une diversité du commerce de détail, plus particulièrement des plus petits commerces qui créent de l'emploi et du lien social dans les quartiers ?*